



**ASSOCIATION  
LES ATELIERS DE GAIA**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31 décembre 2023*

---

-----  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE  
COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES  
-----

-----  
9 RUE D'ARCOLE 13006 MARSEILLE

TÉL : +33 (0)4 91 13 80 90

abeille@aca-consult.com  
www.aca-consult.com  
-----



**ASSOCIATION LES ATELIERS DE GAIA**

*Siège Social : 19, Rue Léon Blum  
13090 AIX-EN-PROVENCE*

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31 décembre 2023*

---



## ASSOCIATION LES ATELIERS DE GAIA

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023

A l'Assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES ATELIERS DE GAIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie



de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de son activité et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 31 mai 2024

  
**Jean-Michel ABEILLE**  
Commissaire aux Comptes

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours	767		767	767			
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	43 560	11 111	32 449	36 805	4 356	11.84	
	Installations techniques Matériel et outillage	192 099	139 706	52 392	74 235	21 843	29.42	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées	103 772		103 772	102 781	991	0.96		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	2 380		2 380	2 380				
<b>Total I</b>	342 577	150 817	191 760	216 968	25 207	11.62		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	88 315	1 797	86 518	144 112	57 595	39.97	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	714 478		714 478	332 963	381 515	114.58	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	107 960		107 960	133 752	25 792	19.28	
Charges constatées d'avance (2)	2 093		2 093	1 907	187	9.79		
<b>Total II</b>	912 847	1 797	911 050	612 734	298 315	48.69		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 255 424	152 614	1 102 810	829 702	273 108	32.92		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	193 957		186 184		7 774	4.18	
Autres							
Report à nouveau		0		0			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	12 942		7 774		5 168	66.48
	<b>Situation nette (sous total)</b>	206 898		193 957		12 942	6.67
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	54 864		67 602		12 738	18.84
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	261 763		261 559		204	0.08
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	192 675		192 675			
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	192 675		192 675			
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	134 039		123 527		10 512	8.51
	Emprunts et dettes financières diverses	70 891		64 667		6 224	9.62
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	330 216		31 376		298 839	952.43
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	95 322		90 150		5 172	5.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	12 905		15 748		2 843	18.05
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	5 000		50 000		45 000	90.00
	<b>Total IV</b>	648 373		375 469		272 904	72.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 102 810		829 702		273 108	32.92

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		2 087		2 445	358	14.64
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		631 279		662 415	31 136	4.70
Parrainages		9 556		2 835	6 721	237.07
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		301 846		313 656	11 810	3.77
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		781			781	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 345 206		1 315 555	29 651	2.25
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits		1 337		614	723	117.67
<b>Total I</b>		2 292 092		2 297 520	5 428	0.24
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		679 249		624 601	54 648	8.75
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		1 409		12 083	10 674	88.34
Salaires et traitements		1 398 618		1 333 680	64 938	4.87
Charges sociales		182 002		166 492	15 510	9.32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		35 444		32 790	2 654	8.09
Dotations aux provisions				1 797	1 797	100.00
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		752		118	634	538.31
<b>Total II</b>		2 297 473		2 171 561	125 912	5.80
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		5 381		125 959	131 340	104.27

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 008		461		547	118.68
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	1 008		461		547	118.68
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 242		1 075		167	15.53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	1 242		1 075		167	15.53
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	234		614		380	61.94
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	5 615		125 345		130 900	104.48
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	2 802		2 358		445	18.86
Sur opérations en capital	15 800		16 510		711	4.30
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	18 602		18 868		266	1.41
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	45				45	
Sur opérations en capital			50		50	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			136 389		136 389	100.00
<b>Total VI</b>	45		136 439		136 394	99.97
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	18 557		117 571		136 128	115.78
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	2 311 702		2 316 848		5 146	0.22
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	2 298 760		2 309 075		10 314	0.45
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	12 942		7 774		5 168	66.48

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 102 809.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 292 091.96 Euros et dégageant un excédent de 12 941.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 67		
Installations générales agencements aménagements des constructions	43 560		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	75 535		3 618
Installations générales agencements aménagements divers			5 626
Matériel de transport	86 388		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 220		
Emballages récupérables et divers	12 711		
<b>TOTAL</b>	<b>226 414</b>		<b>9 245</b>
Autres participations	102 781		991
Prêts, autres immobilisations financières	2 380		
<b>TOTAL</b>	<b>105 161</b>		<b>991</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>332 341</b>		<b>10 236</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 67	7 67
Installations générales agencements aménagements constr.			43 560	43 560
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			79 154	79 154
Installations générales agencements aménagements divers			5 626	5 626
Matériel de transport			86 388	86 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 220	8 220
Emballages récupérables et divers			12 711	12 711
<b>TOTAL</b>			<b>235 659</b>	<b>235 659</b>
Autres participations			103 772	103 772
Prêts, autres immobilisations financières			2 380	2 380
<b>TOTAL</b>			<b>106 152</b>	<b>106 152</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>342 577</b>	<b>342 577</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Installations générales agencements aménagements constr.	6 755	4 356		11 111	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 671	14 576		57 247	
Installations générales agencements aménagements divers		185		185	
Matériel de transport	49 330	14 246		63 577	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 907	2 081		5 987	
Emballages récupérables et divers	12 711			12 711	
<b>TOTAL</b>	<b>115 373</b>	<b>35 444</b>		<b>150 817</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>115 373</b>	<b>35 444</b>		<b>150 817</b>	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 356				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 576				
Instal.générales agenc.aménag.divers	185				
Matériel de transport	14 246				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 081				
<b>TOTAL</b>	<b>35 444</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35 444</b>				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	192 675				192 675
<b>TOTAL</b>	<b>192 675</b>				<b>192 675</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 797				1 797
<b>TOTAL</b>	<b>1 797</b>				<b>1 797</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 472</b>				<b>194 472</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	2 380	2 380	
Clients douteux ou litigieux	1 797	1 797	
Autres créances clients	86 518	86 518	
Personnel et comptes rattachés	4 671	4 671	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	723	723	
Divers état et autres collectivités publiques	92	92	
Groupe et associés	661 571	661 571	
Débiteurs divers	47 421	47 421	
Charges constatées d'avance	2 093	2 093	
<b>TOTAL</b>	<b>807 267</b>	<b>807 267</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 039	134 039		
Emprunts et dettes financières divers	510	510		
Fournisseurs et comptes rattachés	330 216	330 216		
Personnel et comptes rattachés	43 412	43 412		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 910	51 910		
Groupe et associés	70 381	70 381		
Autres dettes	12 905	12 905		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL</b>	<b>648 373</b>	<b>648 373</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	42 376			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 864			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Créances immobilisées**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	38 188
Total	38 188

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	51 489
Autres dettes	7 325
Total	58 814

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 093
Total		2 093
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 000
Total		5 000